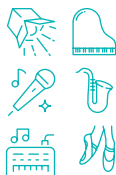




CONSERVATOIRE
municipal
2022 2023

- MUSIQUE
- DANSE
- THÉÂTRE



LA VILLE
CREIL
creil.fr f t i o

Édito

C'est une nouvelle saison de pratique et d'expression artistique enthousiasmante qui s'ouvre pour le Conservatoire de la Ville de Creil.

Les nouvelles activités ouvertes ces deux dernières années ont rencontré le succès, et sont autant de nouvelles propositions d'accès à la culture qu'offre cet établissement.

Ainsi, côté jardin, les jeunes acteurs en herbe qui participent aux ateliers de théâtre ouverts depuis deux ans vont pouvoir poursuivre leur élan et partager leur énergie en montant sur les planches. Côté cœur, ce sont près de 100 élèves qui ont pu bénéficier de nouveaux cours de chant choral, et la pratique de cette activité épanouissante et rassembleuse devrait poursuivre son essor. Les activités numériques et de création ont également trouvé leur public, nouveaux lieux d'expression de la créativité des jeunes creillois.

Côté cour, les pratiques collectives continuent d'être au centre de la vie de l'établissement, et au sortir de la crise sanitaire, cette nouvelle année verra naître de beaux projets de réalisation artistique pour le plus grand plaisir des élèves et des Creillois.

Au-delà de la pratique artistique, le Conservatoire est un lieu qui a vocation à susciter et créer des rencontres avec les arts et les styles dans leurs diversités, avec les œuvres et avec les artistes. Après une collaboration pour la création d'une œuvre de Richard Dubugnon en mars 2022, les élèves du Conservatoire auront cette année la chance de rencontrer de nouveaux artistes, qu'ils soient instrumentistes, compositeurs, acteurs, ou danseurs.

Je vous souhaite à tous une très belle saison 2022-2023, pleine de découvertes, épanouissante, riche de rencontres et de réalisations partagées.



Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO

Jean-Claude Villemain



Yesim SAVAS

Adjointe au maire
chargée de la culture

SOMMAIRE

L'éveil musical	4
Le Jardin d'Éveil Musical 1 ^{ère} année (JEM-1)	4
Le Jardin d'Éveil Musical 2 ^e année (JEM-2)	4
Les pratiques instrumentales	6
L'apprentissage en cursus	6
Les instruments à cordes	6
Les instruments à vent	6
Les percussions et le piano	6
Cursus des études instrumentales	7
Les disciplines instrumentales	7
Le Brass-Band junior	8
Jouer ensemble	9
Les pratiques collectives instrumentales	9
Orchestre minime (cordes)	9
Orchestre Allegretto (cordes)	9
Ensembles divers	9
La petite harmonie (vents)	9
L'atelier de jazz instrumental	9
Le chant individuel	10
Les pratiques collectives vocales	10
Chœurs d'enfants	10
Le Jeune Chœur de l'Oise	10
La chorale Voix sur Berges	10
La chorale Point d'Orgue	10
Classes à Horaires Aménagés Musique	11
Improvisation, MAO, création...	12
Ateliers d'expression musicale et sonore	12
Le Conservatoire « Pôle Ressource »	12
La danse classique	14
À vous de jouer !	16
Cours de théâtre	16
Concerts et évaluations	18
L'équipe	20
S'inscrire	22
Règlement de l'établissement	22
Tarifs des activités	24
Pass école d'art	26

L'éveil musical

Tarif 1

À partir de 5 ans - Grande section de maternelle et CP

À partir de 5 ans, les jeunes enfants peuvent débiter leur entrée dans l'univers musical par des ateliers de découverte du phénomène sonore et de la musique

Pendant 45 minutes, au sein d'un petit groupe de 6 enfants, et à raison d'une fois par semaine, ils vont se familiariser avec les sons, les timbres des instruments, les rythmes, jouer avec leur voix, chanter, danser... En fonction de leur parcours scolaire, ces élèves rejoignent le jardin d'éveil musical 1^{ère} année ou 2^e année.

Le jardin d'éveil musical 1^{ère} année (JEM-1)

Le jardin d'éveil musical 1^{ère} année concerne les enfants qui sont en grande section de maternelle.

C'est un premier pas en musique qui facilitera leurs apprentissages à venir.

Durée des cours : 45 minutes

Le jardin d'éveil musical 2^e année (JEM-2)

Pour les enfants qui ont déjà participé à la 1^{ère} année de jardin d'éveil et pour les enfants en CP à l'école élémentaire, le jardin d'éveil musical 2^e année permet d'approfondir les notions musicales abordées par l'expérience sensorielle.

Ateliers de découverte des instruments

En JEM-2, les élèves bénéficient également tout au long de l'année d'ateliers de découvertes des instruments de musique qui leur permettront de s'orienter dans leur futur choix de pratique instrumentale. Flûte, violon, clarinette, contrebasse, marimba n'auront plus de secrets pour eux* !

Durée des cours : deux fois 45 minutes

* Le planning des cours de découverte instrumentale et la liste des instruments de ce programme de découverte seront communiquées aux familles à la rentrée.



Les pratiques instrumentales l'apprentissage en cursus

Au conservatoire, il est possible d'apprendre à jouer d'une multitude d'instruments. En fonction de l'âge des apprentis musiciens et du choix de l'instrument, plusieurs parcours peuvent être proposés.

Les instruments à cordes

Violon
Alto
Violoncelle
Contrebasse
Guitare

Les instruments à vent

Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette
Trombone
Tuba

Les percussions et le piano

Cursus des études instrumentales

Tarif 3

Les disciplines instrumentales / À partir de 7 ans - CE1

L'apprentissage instrumental est organisé en cycles d'études, précédés d'une phase d'initiation.

Pendant la majeure partie des études des élèves, le parcours d'apprentissage comprend un cours de formation musicale, un cours d'instrument et une pratique collective.

L'**initiation** permet à l'élève une première approche de l'instrument qu'il a choisi. Elle va lui permettre d'éprouver par la pratique son intuition première pour ce choix d'instrument, et par les diverses activités menées au cours de l'année, de se réorienter éventuellement vers un autre instrument. (20 à 30 minutes)

Le **premier cycle** est un cycle d'engagement dans une pratique instrumentale. L'élève y développe sa curiosité, sa motivation, en mettant en œuvre les bases techniques et artistiques d'une pratique individuelle et collective.

Le **second cycle** est un cycle d'approfondissement des apprentissages de base. L'élève y consolide ses acquis et acquiert les compétences nécessaires à une pratique musicale relativement autonome.

Le **troisième cycle** est un cycle de formation à la pratique musicale amateur de haut niveau, qui peut notamment permettre à l'élève de développer des projets artistiques personnels.

Un **cycle de perfectionnement** est accessible aux élèves qui ont terminé avec succès leur parcours et qui désirent bénéficier encore quelque temps de l'enseignement de leur(s) professeur(s). L'accès à ce cycle est conditionné aux nombres de places disponibles et au projet de l'élève.

Temps de cours et durée des cycles		
Phases d'apprentissage	Temps de cours hebdomadaire d'instrument	Durée du cycle
Initiation	20 minutes	1 à 2 ans
Cycle I	30 minutes	4 ans
Cycle II	40 minutes	4 ans
Cycle III	50 minutes	2 à 3 ans
Perfectionnement	60 minutes	3 ans maximum

La formation musicale et le chant choral

Le cours de formation musicale vise à apporter une formation complète aux apprentis musiciens. L'écoute et la compréhension des musiques dans leurs diversités esthétiques et de styles y a une place importante, ainsi que le chant, instrument premier de tout individu, et formidable outil de formation de l'oreille des musiciens. Lors des deux années du 1^{er} cycle de formation musicale, une séquence de chant choral de 45 minutes fait partie intégrante du cours. Les enfants y découvrent la construction des mélodies, des rythmes.

Par des activités pratiques et théoriques, ils acquièrent progressivement la compréhension et la maîtrise du langage musical. L'improvisation et la composition sont aussi de la partie.

Le parcours en formation musicale se fait également par cycle :

En Cycle I, 1^{ère} et 2^e année, le temps de cours est d'une heure trente minutes (1 h 30), comprenant deux temps de cours de formation musicale et de chant choral de 45 minutes chacun.

En Cycle I, 3^e et 4^e année, le temps de cours est d'une heure trente minutes (1 h 30).

En Cycle II, cycle d'une durée de 3 ans, le temps de cours est d'une heure trente minutes (1 h 30).

Le Brass-Band junior Tarif 3

Un autre parcours d'apprentissage en cursus

Pour les enfants qui sont attirés par les percussions ou les instruments de la famille des cuivres : trombone, trompette, tuba... le Conservatoire propose un nouveau parcours d'apprentissage en premier cycle.

Au sein du Brass-Band Junior, les élèves découvrent les cuivres et les percussions en groupe. Sur un temps de cours concentré dans la semaine, ils vont découvrir lors de la première année l'ensemble des instruments de l'ensemble : la trompette, le trombone, le tuba, mais aussi diverses percussions, tels que la caisse claire, les timbales, le xylophone...

Une fois fixé le choix de leur instrument, les élèves vont poursuivre l'apprentissage par la pratique d'ensemble au sein du Brass-Band Junior et en petits groupes de 2 à 3 élèves avec les professeurs d'instrument.

La formation musicale fait partie intégrante de leur formation.

Durée des cours : 1 h 45 à 2 h 30



Jouer ensemble Tarif 4

Les pratiques collectives instrumentales

Votre enfant pratique un instrument : il aura le plaisir d'intégrer un ensemble instrumental réservé à son niveau. Cette pratique qui est obligatoire mais aussi très motivante et gratifiante fait partie intégrante de sa formation. En fonction de l'instrument pratiqué et du niveau de l'élève, plusieurs propositions pourront être faites aux élèves.

Orchestre minime (cordes)

Dès l'entrée en 1^{er} Cycle.

Les répétitions se font à Nogent-sur-Oise sous la direction d'Aude Sipieter.

Orchestre Allegretto (cordes)

Dès la troisième année du 1^{er} Cycle.

Les répétitions ont lieu au Conservatoire sous la direction de Rodolphe Gault.

Ensembles divers

Guitares, flûtes, clarinettes et saxophones, sous la direction des professeurs.

La petite harmonie (vents)

Rassemble les instrumentistes de la famille des bois en 1^{er} Cycle 3^e et 4^e année, sous la direction d'Élisabeth Dutrieux.

L'atelier de jazz instrumental

Formation sous la direction de Christelle Denis, accessible aux musiciens amateurs qui possèdent déjà une bonne technique instrumentale et qui souhaitent découvrir les secrets de l'improvisation.



Le chant individuel Tarif 3

Les cours de chant individuels débutent à partir de 16 ans. L'enseignement est principalement basé sur la technique du chant lyrique. En fonction des souhaits des élèves, ils peuvent s'inscrire dans un cursus diplômant ou dans un parcours personnalisé.

Les pratiques collectives vocales Tarif 4

Chœurs d'enfants

Tous les enfants qui suivent un cours de formation musicale associé à une pratique instrumentale individuelle bénéficient de 45 minutes de chant choral inclut dans ce cours de formation musicale.

Deux nouvelles chorales sont ouvertes aux enfants et jeunes qui aiment chanter, et aux élèves instrumentistes en cursus comme choix possible de pratique collective.

Chœur d'enfants 7-10 ans • Durée du cours : 1 h

Chœur d'enfants 11-16 ans • Durée du cours : 1 h 15min

Le Jeune Chœur de l'Oise

Accueille sur audition une quinzaine de jeunes de 15 à 20 ans.

Sous la direction de Valéry Thuet cette formation interprète un répertoire éclectique allant de la variété française ou internationale jusqu'à la musique traditionnelle ou des chants classiques.

La chorale Voix sur Berges

Chorale accessible dès l'âge de 13 ans, à 3 ou 4 voix mixtes dont le répertoire est largement ouvert à toutes les musiques, variété, jazz et classique, sous la direction de Christelle Denis.

La chorale Point d'Orgue

Chorale dont le répertoire est orienté vers la musique classique, elle est placée sous la direction d'Amélie Prestaux.



Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

La Ville de Creil a construit un partenariat avec l'éducation nationale pour l'aménagement de CHAM, dont la dominante est la pratique vocale.

En primaire :

Au sein des écoles élémentaires Victor Hugo et Marcel Philippe, les élèves de CM1 et CM2 bénéficient d'un enseignement renforcé en chant choral. Leur emploi du temps est aménagé pour qu'ils puissent bénéficier d'une heure de cours de chant choral en CM1 sur le temps scolaire. En CM2, ce temps passe à 2 heures dont une avec un chef de chœur du Conservatoire.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est automatique pour les enfants des écoles Victor Hugo et Marcel Philippe. Les familles dont les enfants sont scolarisés sur d'autres secteurs peuvent faire une demande de dérogation pour intégrer l'une des deux classes CHAM. Cette demande est à anticiper l'année précédant l'entrée en CM1 ou en CM2 en auprès du Secteur Scolaire de la Direction de l'Enfance (Maison de Quartier, Espace Municipal Buhl, ou lien internet).

Au collège :

Le conservatoire est partenaire du Collège Jules Michelet, qui accueille les élèves en CHAM dans un parcours allant de la 6^e à la 3^e.

Ce groupe est particulièrement identifié sous le nom de scène C4, pour « Chœur des Collégiens du Conservatoire de Creil ». Les élèves en CHAM bénéficient d'un emploi du temps aménagé afin qu'ils puissent se rendre aux répétitions durant le temps scolaire. Ces heures de cours font ainsi partie de leurs études dans le cadre de leur emploi du temps scolaire.

Comment s'inscrire ?

Chaque année un recrutement est organisé à l'attention des enfants scolarisés en CM2 et qui souhaitent rejoindre le groupe CHAM en collège.

Il est également possible de s'inscrire en cours de cursus de la 5^e à la 3^e.

sabine.liepa@mairie-creil.fr / 03 44 29 67 32



NOUVEAU !

Improvisation

Création

MAO

Initiation aux technologies musicales

Électro-acoustique

L'univers des musiques est vaste, peuplé par le large patrimoine des musiques acoustiques populaires et savantes des quatre coins du monde, il s'est élargi, après l'apparition de la « fée électricité », à toute une gamme de styles et de genres utilisant l'électro-acoustique.

Le conservatoire propose plusieurs ateliers d'expression musicale et de recherche, destinés à des publics divers, ou petits et grands pourront se confronter à la création et sortir de la partition, créer et jouer avec les sons, les bricoler, jongler avec... Les instrumentistes aguerris pourront s'initier à différentes formes d'improvisation, et tous pourront s'initier aux technologies musicales.

Ateliers d'expression sonore et musicale

Pour les jeunes en cursus à partir du 2nd cycle de pratique instrumentale **Gratuit**

Ces ateliers se déroulent sur un semestre par petits groupes d'élèves qui pourront traverser des expériences collectives pour développer l'improvisation ou la création à travers une approche sensorielle. Il pourra s'agir également de plonger dans tous les aspects du son à l'aide du microphone qui révèle, en grossissant le son, des mondes incroyables.

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

Pour les enfants : de 8 à 11 ans (sans prérequis) **Tarif 2**

Cet atelier ouvert à tous les enfants est basé sur les sensations dans le rapport aux mondes sonores, à l'imaginaire, aux récits, aux descriptions de mondes réels ou irréels. L'imagination, le sensoriel et les émotions guideront les enfants dans ces recherches de sonorités enthousiasmantes et de création de dialogue sonore.

Durée du cours : 1h hebdomadaire

Pour les plus grands : adultes et jeunes à partir de 16 ans **Tarif 3**

Atelier Création : les participants partageront collectivement un processus de création sur des projets personnels pour créer une synergie de créativité. En lien avec la musique instrumentale et électronique, il s'agira d'apprendre les techniques de production et de composition musicale assistée ou non par ordinateur.

Atelier Techniques du Son/Mixage : ce groupe découvrira et mettra en pratique les différentes techniques relatives à la prise de son (enregistrements via micros et cartes son), au mixage sur table et logiciel, mastering, mise en ligne de fichiers audios, altération du son...

Durée des cours : 2h tous les 15 jours

Le Conservatoire « Pôle Ressource »

En 2022, dans le nouveau Schéma départemental des enseignements artistiques, le Conservatoire est identifié Pôle Ressources pour la création vocale et instrumentale.

Il est ainsi le référent départemental pour la création, incluant la voix et les pratiques numériques.

Il propose des formations, stages ou master-classes à destination des directions, des professeurs, ou des élèves du département autour de ces thématiques.

Après avoir été à l'initiative de la commande et de la création de l'œuvre musicale du compositeur Richard Dubugnon « Conchyliaulles » début 2022, l'aventure de la création va se poursuivre avec une résidence du compositeur Jonathan Pontier en 2022 et 2023.



La danse classique cursus des études chorégraphiques

À partir de 7 ans

Initiation et Cycle I : Tarif 3

C'est à l'âge de 7 ans (CE1) que peut être abordée l'initiation à la danse, puis à partir de 8 ans (CE2) l'intégration en 1^{er} cycle en danse classique.

En initiation, les enfants suivent un cours hebdomadaire. À partir de l'entrée en 1^{er} cycle, les élèves doivent suivre deux cours hebdomadaires. Les cours peuvent avoir lieu le lundi après l'école, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

En initiation et en cycle I, le programme pédagogique inclut un cours de formation musicale obligatoire qui permet aux élèves d'appréhender les éléments de langage, les sensations sonores et rythmiques, nécessaires à la bonne compréhension de l'univers chorégraphique et musical.

La validation du parcours de l'élève en formation musicale en premier cycle lui permettra par la suite d'accéder au Brevet d'Études Chorégraphiques en 2nd cycle.

Cycle II :

En 2nd cycle, trois cours de danse hebdomadaires sont obligatoires.

Lorsque l'élève a validé son parcours de formation musicale en premier cycle, l'examen de fin de cycle lui permet d'obtenir le Brevet d'Études Chorégraphiques.

Cycle III et perfectionnement :

Le 3^e cycle permet aux élèves qui y sont inscrits d'obtenir à l'issue de ce cycle d'études le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC).

Les cours de perfectionnement permettent aux élèves qui le souhaitent de renforcer une pratique artistique amateur de haut niveau, ou de préparer des concours pour accéder à des cycles d'études spécialisés, dans un cadre pédagogique adapté.

Ballet Junior : Tarif 4

Cours de danse classique réservé aux ados et adultes qui ont de bonnes bases dans cette discipline et qui désirent reprendre ou pratiquer la danse hors cursus.

Durée du cours : 1 h 45

Pilates Matwork

Cours réservé aux élèves inscrits en 3^{ème} cycle, Perfectionnement ou Ballet Junior, et ouvert aux adultes dans la limite des places disponibles. Ce cours est basé sur une pratique qui améliore la posture par un renforcement profond : les tensions du dos peuvent disparaître, le ventre se raffermir, le corps s'assouplit.

Cette pratique diminue également les risques de blessure ou de déséquilibre musculaire.

Durée du cours : 1 h

Temps de cours et durée des cycles

Phases d'apprentissage	Temps de cours hebdomadaire	Durée du cycle	Âge minimum
Initiation	1 h	2 ans	7 ans
Cycle I	3 h	4 ans	8 ans
Cycle II	4 h 30	4 ans	12 ans
Cycle III - CEC	5 h 30	1 an	14 ans
Perfectionnement	4 h 45	3 ans	



À vous de jouer !

Cours de théâtre

Tarif 2

Le Conservatoire et la Faïencerie ouvrent leurs portes aux artistes en herbes, amateurs de bons mots, bavards impénitents, joueurs malicieux et autres talents désireux de brûler les planches.

Chez l'enfant, aussi jeune soit-il, les premières envies de théâtre existent à travers le plaisir du jeu, celui des histoires qu'on lui- et qu'il (se)- raconte.

Les cours de théâtre du Conservatoire sont fondés sur une pratique ludique, confrontée aux outils, techniques et accessoires qui l'enrichissent et élargissent la palette du jeu.

D'une séance à l'autre, plusieurs chemins peuvent être empruntés :

- Perception, découverte et structuration de l'espace et du temps. Développement de la disponibilité corporelle et sensorielle.
- Écriture personnelle, individuelle et collective, sollicitée ou non par le conte, l'histoire, le mythe...
 - Jeu dramatique et le recours aux outils du jeu : la voix, le geste...
- Rencontre avec le monde du théâtre, ses spectacles, ses lieux, ses métiers, ses techniques spécifiques (décors, costumes, masques, marionnettes...).

Par la découverte progressive du monde du théâtre, les ateliers du conservatoire participent de l'éveil de la curiosité de l'enfant.

Les cours sont dispensés sous forme d'ateliers organisés en fonction des âges des participants.

À vous de jouer, les enfants ! Pour les 7-10 ans

Au Conservatoire • le mercredi de 15 h à 16 h 30

À vous de jouer, les grands enfants ! Pour les 11-13 ans

Au Conservatoire • le mercredi de 16 h 30 à 18 h

À vous de jouer, les jeunes ! Pour les 14-17 ans

À La Maison Creilloise des Associations • le mardi de 18 h à 20 h

À vous de jouer, les plus grands ! Pour les 18 ans et +

À la Faïencerie – Studio de danse • le mardi de 20 h à 22 h 30 / tarif faïencerie : 255 €/an

Inscription aux cours pour adultes

03 44 24 01 01 - accueil@faïencerie-theatre.com

À l'accueil de La Faïencerie, allée Nelson - Creil

Ouverture :

- mercredi de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h

- jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

- samedi de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h

Pendant les vacances scolaires, ouvert uniquement le mercredi et vendredi.

Début des cours mardi 4 octobre. Deux premiers cours d'essai gratuits.

En partenariat avec
à
La Faïencerie

SCÈNE CONVENTIONNÉE - CREIL



Concerts et évaluations

Les concerts des étudiants - Les évaluations

Tous les étudiants participent à des auditions, concerts et spectacles. Ces manifestations publiques permettent au jeune artiste de « pratiquer » la scène et d'acquérir de nouvelles expériences artistiques. Ces manifestations sont programmées au conservatoire mais également hors les murs : Théâtre de la Faïencerie, Salle de la Manufacture, Maison Creilloise des Associations, église Saint-Médard, et également dans d'autres villes.

Les manifestations, les évaluations et les deux bulletins semestriels permettent aux parents et aux professeurs de constater l'évolution des étudiants au sein du cursus scolaire.

En fin de cycle III, l'étudiant peut obtenir un certificat que seuls les établissements classés par le ministère de la culture, dont le conservatoire de Creil, peuvent décerner :

> Le Certificat d'Études Musicales (CEM) pour les instrumentistes

> Le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) pour les danseurs



L'équipe pédagogique

Éveil musical : Bakytgul Humbert-Iskakova

Formation musicale : Dominique Fornara, Sylvie Nicephor, Laurence Tavernier, Céline Tourniaire, Pierre-Emmanuel Duchemin

Culture musicale : Sylvie Nicephor

Violon : Rodolphe Gault, Georges Le Moigne

Alto : Georges Le Moigne

Violoncelle : Rémy Seguin

Contrebasse : Céline Tourniaire

Flûte traversière : Elisabeth Dutrieux

Clarinette : Julien Le Roux

Saxophone : Céline Tourniaire

Trompette : Dominique Grébert

Trombone, Tuba : Thibault Mortegoute

Percussions : Joao Gonzalez

Guitare : Romane Duplenne

Piano : Gervaise Quémerais, Laurence Tavernier, Emmanuel Boillod, Wilfrid Humbert

Chorales d'enfants : Violaine Aucante-Leroux

Chant lyrique et technique vocale : Ai Adachi

Chœur C4 / Jeune chœur de l'Oise : Valéry Thuet

Chorale Point d'Orgue : Amélie Prestaux

Chorale et ateliers jazz : Christelle Denis

Danse : Denise Figueredo

Théâtre : Maxime Motte

L'équipe administrative

Directeur : Rémy Hermitant

Assistante de Direction / Coordination CHAM|C4|JCO : Sabine Liepa

Accueil / Scolarité / Régie : Valérie Fiszer

Accueil / Scolarité / Secrétariat : Meriem Bouhelal

Accueil / Régie Technique : Christophe Drujon



S'inscrire et se réinscrire

À partir de cette année, les nouvelles inscriptions et réinscriptions se font en ligne dès le mois de juin. Pour une première inscription, le futur élève doit remplir un dossier de pré-inscription en ligne sur le site creil.fr/le-conservatoire ou auprès du secrétariat. En fonction de la discipline choisie, il sera convoqué lors de la rentrée scolaire à des tests d'aptitude et inclut dans cette discipline en fonction du nombre de places disponibles.

Les réinscriptions se font désormais en ligne depuis le compte DuoNET des familles. Les réinscriptions doivent se faire jusqu'au mercredi 13 juillet inclus. Au-delà de cette date, les élèves n'ayant pas formulé de demande de réinscription seront considérés comme démissionnaires

Scannez le code et
accédez au formulaire
de pré-inscription



Le règlement de l'établissement

Les règles de l'établissement

Les étudiants sont soumis au respect du règlement intérieur et règlement des études. Il est délivré intégralement aux familles sur simple demande auprès du secrétariat.

Assiduité

L'élève doit suivre l'intégralité des cours et disciplines complémentaires (formation musicale, orchestre ...) de façon régulière et assidue. L'élève qui ne peut se rendre à un cours devra être, au préalable, excusé par ses parents ou tuteurs. L'absence doit être signalée par téléphone ou par courriel et devra être obligatoirement justifiée par écrit à l'établissement. En cas d'absences répétées, la scolarité de l'élève pourra être immédiatement suspendue.

Vie de l'établissement

L'accès aux salles de cours est réservé aux étudiants inscrits au conservatoire. Ces derniers peuvent venir travailler au conservatoire en dehors de leurs horaires de cours, sous la responsabilité de leurs parents.

Absence d'un professeur

L'absence d'un professeur (pour raison de santé par exemple) est difficilement prévisible. Les parents sont donc invités à vérifier la présence de l'enseignant avant de laisser leur enfant au conservatoire.

Responsabilité et surveillance

L'enfant n'est placé sous la responsabilité de l'enseignant et de l'administration qu'à partir du début du cours et jusqu'à la fin du cours.

Démission

Elle doit être signalée par écrit. Si elle survient avant la fin du mois de décembre, alors la moitié de la cotisation de l'année scolaire sera demandée. Au-delà de cette date, la cotisation entière devra être réglée.

Droit à l'image - Droit sur les enregistrements audio et vidéo

Sous réserve d'un refus de la part des familles tout élève inscrit au conservatoire pourra être photographié, filmé ou enregistré. Ces éléments seront uniquement utilisés par la Ville en tant que support de communication et de promotion.



Tarifs des activités

2022–2023 / Activités et tarifs

Trois tarifications sont appliquées en fonction de votre lieu d'habitation.

1. Les Creillois bénéficient d'une tarification au quotient familial.
2. Les habitants de l'ACSO* bénéficient d'un tarif spécifique (Q10) au moyen du Pass'Agglo.
3. Un tarif unique est appliqué aux personnes extérieures à l'ACSO.

Cours							Locations d'instruments	
Quotients familiaux	T1	T2	T3		T4*		Tarif jeune	Tarif adulte
			jeune	adulte	jeune	adulte		
Q0	27	32	78	275	42	69	40	186
Q1	35	47	95,50				56	
Q2	44	60	114				69	
Q3	53	75	130				84	
Q4	63	89	146				98	
Q5	69	103,50	164,50				110	
Q6	76	118	183				126	
Q7	86	132	198				139	
Q8	93	136	215				153	
Q9	103	161	234				167	
Q10	111	175	250				181	
Ext.	140	250	425	440,50			195	205

Tarifs jeunes

Les tarifs jeunes sont applicables aux élèves de moins de 18 ans ainsi qu'à ceux qui, déjà inscrits au conservatoire, n'ont pas terminé à leur majorité leur cursus et le poursuivent sans interruption.

Le tarif correspond à l'adhésion dans une seule discipline.

*Tarif 4

Les activités concernées par ce tarif sont gratuites pour les élèves inscrits également sur une activité au tarif 3.

Calendrier concernant les modalités de règlement des cotisations :

- À la rentrée, au moment des inscriptions/réinscriptions, les élèves peuvent débiter les cours après validation de leur inscription par un règlement d'un montant au moins égal au tarif quotient 0 de l'activité.
- En début d'année les familles doivent transmettre au secrétariat les documents justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial qui se fait jusqu'au 10 décembre. Au-delà de cette date, si les justificatifs n'ont pas été transmis, le quotient le plus haut sera appliqué.
- Les usagers peuvent venir régler leur cotisation de manière fractionnée ou en totalité, aux horaires d'ouverture de la régie, de septembre à fin mars. Il est recommandé de faire un complément de versement de cotisation dès que le calcul du quotient familial a été effectué.
- Les cotisations doivent être payées intégralement au 30 mars. Au-delà de cette date, la somme restant due sera majorée de 10% et devra être payée directement auprès du trésor public.

Modalités et conséquence d'une démission en cours d'année

- Toute démission, en cours d'année, doit être signalée par écrit auprès du secrétariat du conservatoire.
- Si elle intervient avant le 30 septembre de l'année scolaire en cours, seule la moitié du tarif en Q0 sera retenue. Ce qui correspond au minimum à régler par une famille lors d'une réinscription ou d'une nouvelle inscription.
- Si elle intervient avant la fin du mois de décembre de l'année scolaire en cours, seule la moitié du montant de la cotisation annuelle devra être réglée.
- Si la démission intervient au-delà de cette date, la totalité du montant de la cotisation de l'année scolaire en cours devra être réglée.
- En aucun cas les excédents de cotisation déjà versés ne pourront être remboursés.





Carte Écoles d'Art

à
La Faïencerie

SCÈNE CONVENTIONNÉE – CREIL

Une carte pour découvrir les arts sur scène à petit prix !

En tant qu'élève au Conservatoire, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur une sélection de spectacles à La Faïencerie.

Votre place à 5 € ou 10 €, et le tarif réduit entre 8 € et 20 € pour votre accompagnateur.

Le formulaire d'inscription pour la Carte École d'art est disponible à l'accueil du Conservatoire, à l'accueil de La Faïencerie ou sur son site internet faïencerie-theatre.com/ Carte_EcolesDArt

Renseignements auprès de La Faïencerie-Théâtre
03 44 24 01 01 – accueil@faïencerie-theatre.com
Plus d'information sur faïencerie-theatre.com

1 - Théâtre

Le Tartuffe

Compagnie Yves Beaunesne

Judi 13 octobre 20 h

À La Faïencerie - Théâtre

Dès 12 ans

2 - Création danse et musique

Stéréo

Compagnie DCA / Decouflé

Judi 20 et vendredi 21 octobre 20 h

À La Faïencerie – Théâtre

3 - Théâtre

Rules for living ou les règles du je(u)

Compagnie Théâtre du Prisme

Judi 17 novembre 20 h

À La Faïencerie – Théâtre

Dès 13 ans

4 – Création théâtre

Antigone

Compagnie Anima Motrix

Judi 12 janvier 20 h

À La Faïencerie – Théâtre

Dès 16 ans

5 – Création théâtre

Petit Pays

De Frédéric Fisbach

Judi 9 et vendredi 10 mars 20 h

À La Faïencerie – Théâtre

Dès 14 ans

6 - Théâtre et danse

Les Forteresses

De Gurshad Shaheman

Judi 16 mars 20 h

À La Faïencerie – Théâtre

7 – Création danse

Cabane

De Lionel Bègue

Mercredi 29 mars 14 h 30

À La Faïencerie – Théâtre

Dès 6 ans





© Sylvia Dherisnerie / Istockphoto

Contacts

Conservatoire Municipal de Musique,
de Danse et de Théâtre classé CRC par l'État

📍 1 Allée du Musée - 60100 Creil

☎ 03 44 29 51 48

✉ conservatoire@mairie-creil.fr

📌 CMMDCRC

Scannez le code
et accédez au formulaire
de pré-inscription



CHAM-C4

☎ 03 44 29 67 32

✉ ccmd.cham@mairie-creil.fr

A.A.C. (Association des Amis du Conservatoire)

✉ aaccrc@gmail.com